

E.M.S. 6 - 10 ANS

BAREME DES PARTICIPATIONS FAMILIALES SAISON 2011 - 2012

Revenus 2009 (1)	1 ENFANT		2 ENFANTS (et plus) de la même famille inscrits à l'E.M.S., (par enfant)	
	Allocataire CAF(ou MSA)	Non allocataire CAF(ou MSA)	Allocataire CAF(ou MSA)	Non allocataire CAF(ou MSA)
Revenus < 15 800 €	57 €	84 €	48 €	75 €
15 800 € < Revenus < 30 800 €	76 €	103 €	66 €	93 €
Revenus > 30 800 €	93 €	120 €	81 €	108 €

(1) Revenus du foyer avant abattement(s) [10% (ou frais réels)] ; 1ère(s) ligne(s) de(s) la déclaration(s)

NOTA: 1 - Sans avis d'imposition ni numéro "d'allocataire CAF" (ou copie "attestation MSA"), c'est le tarif le plus élevé "non allocataire CAF (ou MSA)" qui sera appliqué.

2 - Sans avis d'imposition mais avec numéro "d'allocataire CAF" (ou copie "attestation MSA"), c'est le tarif le plus élevé "allocataire CAF" (ou MSA) qui sera appliqué.

3 - "**Non Allocataires CAF**": M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole), **Personnels** E.D.F. - G.D.F. (titulaires) + Gaz de Bordeaux; S.N.C.F.; Banque de France; Crédit Agricole; Compagnie Maritime, marins et agents en service à terre - Salariés et exploitants agricoles ou forestiers.

4 - Les "**Non Allocataires CAF**" qui fourniront un justificatif de leur appartenance à l'une des sociétés ou l'une des activités notées en 3 ci-dessus se verront appliquer le tarif "allocataire CAF".